

Quelques comportements des Canadiens au XVII^e siècle d'après les registres paroissiaux

Raymond Roy, Yves Landry and Hubert Charbonneau

Volume 31, Number 1, juin 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303582ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303582ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, R., Landry, Y. & Charbonneau, H. (1977). Quelques comportements des Canadiens au XVII^e siècle d'après les registres paroissiaux. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(1), 49–73. <https://doi.org/10.7202/303582ar>

QUELQUES COMPORTEMENTS DES CANADIENS AU XVII^e SIÈCLE D'APRÈS LES REGISTRES PAROISSIAUX *

RAYMOND ROY
YVES LANDRY
HUBERT CHARBONNEAU
*Programme de recherche
en démographie historique
Département de démographie
Université de Montréal*

Les progrès récents de la démographie historique sont largement redevables à l'exploitation des données nominatives et à la reconstitution des familles. C'est pourquoi le Programme de recherche en démographie historique (Département de démographie, Université de Montréal) a entrepris la reconstitution de l'ensemble de la population québécoise depuis l'origine¹. Mais un tel objectif suppose d'importants investissements méthodologiques, d'ordre informatique notamment, sans compter les longues mais inévitables opérations de transformation des données. Fort heureusement, avant que les registres paroissiaux ne livrent peu à peu leurs plus profonds secrets démographiques, il est possible de leur extirper des résultats n'exigeant aucunement que l'ordinateur se fasse généalogiste. Aussi, sommes-nous d'ores et déjà en mesure d'analyser les premiers renseignements socio-culturels issus de notre banque de données informatisée.

* Ce texte a pu être préparé grâce à l'appui financier du Conseil des Arts du Canada (Programme Killam), du Ministère de l'Éducation du Québec (Programme F.C.A.C.) et de l'Université de Montréal (Programme CAFIR). Les auteurs expriment aussi leurs remerciements à Pierre Beauchamp et à André LaRose, assistants de recherche au *Programme de recherche en démographie historique*, de même qu'à Louis Paquette, étudiant en informatique. Les calculs ont été faits à l'aide de l'ordinateur CYBER 74 du Centre de calcul de l'Université de Montréal.

¹ Jacques Légaré, André LaRose et Raymond Roy, « Reconstitution de la population canadienne au XVII^e siècle: méthodes et bilan d'une recherche », *Recherches sociographiques*, XIV, no 3 (septembre-décembre 1973): 383-400.

Pour l'ensemble du Canada de l'époque, les registres paroissiaux du XVII^e siècle — ceux conservés jusqu'à nos jours tout au moins — regroupent plus de 31 000 actes de baptême, mariage et sépulture. Le contenu à peu près intégral de ces manuscrits a été reporté sur bandes magnétiques, formant la documentation brute que nous exploitons ci-dessous. Certes, quand le couplage de l'information aura été complété, l'analyse des dossiers individuels et familiaux permettra d'aller beaucoup plus loin. Pour l'instant, l'ordinateur est en mesure de nous apporter quelques résultats sans doute hétéroclites mais en grande partie inédits sur les sujets suivants: identification et importance des divers rédacteurs des registres paroissiaux, mouvement saisonnier des événements démographiques et mouvement quotidien de l'enregistrement des actes, aptitude à signer et choix des prénoms.

Si la plupart de ces questions ont déjà été étudiées, nous croyons être en mesure d'apporter ici, grâce à l'ordinateur, des précisions rarement atteintes dans les travaux portant sur les populations anciennes.

Rédacteurs des registres paroissiaux

Le clergé canadien du XVII^e siècle a rarement fait l'objet d'études quantitatives. Il s'agit là pourtant d'une étape indispensable à une critique approfondie des données contenues dans les registres paroissiaux. Il ne fait pas de doute, par exemple, que les usages particuliers des diverses communautés ont dû influencer la tenue des registres². Une classification des prêtres du XVII^e siècle selon leur appartenance s'avère donc nécessaire.

Les recensements, qui sont les seules sources à avoir été mises à contribution jusqu'ici, révèlent que le nombre d'ecclésiastiques à l'œuvre dans la colonie est passé de 25 en 1660, à 100 en 1685, à 154 en 1698, puis à 128 en 1711³. Dans son étude sur «L'Église et la société canadienne» au début du XVIII^e siècle, Guy Frégault a abordé la question de la distribution géographique des prêtres.

Peu avant 1700, sur 154 prêtres, 91 sont concentrés dans les villes, 38 travaillent dans les milieux ruraux et 25 sont répartis

² Raymond Roy et Hubert Charbonneau, «Le contenu des registres paroissiaux canadiens du XVII^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, no 1 (juin 1976): 94.

³ Louis-Edmond Hamelin, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», *Recherches sociographiques*, II, no 2 (avril-juin 1961): 238.

dans les missions indigènes. À ce moment, les villes retiennent 58% des prêtres (Québec, qui compte moins de 2.000 âmes, garde 44% des ecclésiastiques, soit un pour 29 habitants); les campagnes en obtiennent 25% et les missions, 17%. En 1711-1712, le nombre des prêtres est tombé à 128, mais il n'en reste plus que 55 dans les villes, alors que les campagnes en prennent 47 et les missions, 26. Le déséquilibre de naguère s'est notablement corrigé: les institutions urbaines n'occupent maintenant que 43% des prêtres, les campagnes en absorbent 36% et les missions, 21%. En 1698, les villes comptent un prêtre pour 39 habitants et les campagnes, un pour 270. En 1713, si ces dernières n'ont toujours qu'un prêtre pour 289 âmes, les villes n'en accaparent plus qu'un pour 83. Les régions rurales, nécessairement moins bien servies, se ressentent, en somme, assez peu de la diminution qui atteint la force numérique du clergé⁴.

Il semble que peu de prêtres n'aient eu l'occasion de signer au moins un acte de baptême, de mariage ou de sépulture. Le tableau 1 établit leur effectif et le nombre d'actes qu'ils ont rédigés au XVII^e siècle en fonction de leur appartenance ecclésiastique et du gouvernement dans lequel ils ont exercé.

Les prêtres séculiers ont été particulièrement actifs dans la colonie naissante. Regroupant 31% des rédacteurs de registres paroissiaux, ils ont signé près de 60% des actes datés d'avant 1700. Présents dans les trois gouvernements, ils se sont surtout manifestés dans celui de Québec où ils ont occupé la cure urbaine de Notre-Dame-de-Québec à partir de 1664.

Arrivés au pays en 1657, les Sulpiciens prirent immédiatement charge de la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal. Peu nombreux, ils ont rédigé 19% des actes enregistrés au XVII^e siècle. Ceux-ci sont concentrés dans le gouvernement de Montréal où ils ont signé près de trois actes sur quatre.

Comme les Sulpiciens, les Jésuites étaient tous Français d'origine. Trois fois plus nombreux qu'eux, formant par là le groupe le plus imposant, ils ont rédigé à peu près le même nombre d'actes. Arrivés dès 1625, ils ont rempli les fonctions curiales à Ville-Marie jusqu'en 1657, à Québec jusqu'en 1664 et à Trois-Rivières jusqu'en 1670. Par la suite, ils se sont consacrés à des missions sédentaires ou itinérantes. Les chiffres du tableau 1 reflètent cette dispersion géographique.

⁴ Guy Frégault, *Le XVIII^e siècle canadien* (Montréal, HMH, 1968), 100-101.

TABLEAU I

*Répartition des actes de baptême, mariage et sépulture,
selon l'appartenance ecclésiastique des rédacteurs, par gouvernement, 1621-1699*

Appartenance ecclésiastique	Effectif		Québec					Trois-Rivières					Montréal					Ensemble				
	Nombres absolus	Nombres relatifs	B	M	S	Total	%	B	M	S	Total	%	B	M	S	Total	%	B	M	S	Total	%
Séculiers*	72	31	9 311	2 037	2 431	13 779	77,0	921	144	280	1 345	44,4	971	131	284	1 386	20,2	11 203	2 312	2 995	16 510	59,4
Sulpiciens	29	13	71	14	2	87	0,5	55	15	26	96	3,2	3 250	660	1 170	5 080	73,8	3 376	689	1 198	5 263	18,9
Jésuites	86	37	3 072	389	202	3 663	20,5	1 013	53	22	1 088	35,9	267	55	76	398	5,8	4 352	497	300	5 149	18,5
Récollets	45	19	281	40	42	363	2,0	393	49	60	502	16,5	9	2	5	16	0,2	683	91	107	881	3,2
Ensemble	232	100	12 735	2 480	2 677	17 892	100,0	2 382	261	388	3 031	100,0	4 497	848	1 535	6 880	100,0	19 614	3 589	4 600	27 803	100,0
Indéterminée**			1 029	132	677	1 838		156	8	162	325		900	144	496	1 540		2 085	284	1 335	3 704	
Total			13 764	2 612	3 354	19 730		2 538	269	550	3 357		5 397	992	2 031	8 420		21 699	3 873	5 935	31 507	

* A l'exclusion des Sulpiciens.

** Actes dont le rédacteur n'a pu être identifié.

Les Récollets ont été les premiers missionnaires dans la vallée du Saint-Laurent. Arrivés en 1615, ils se rembarquèrent en 1629 avec la prise de Québec et ne revinrent qu'en 1670 pour occuper les fonctions curiales à Trois-Rivières. Comptant pour 19% de l'ensemble des rédacteurs, ils n'ont signé qu'environ 3% des actes dans les gouvernements de Trois-Rivières et de Québec. Tout comme pour les Jésuites (après 1664) et contrairement aux Sulpiciens et aux autres séculiers, leur affectation à des paroisses ou à des missions exclusivement rurales implique que la proportion d'actes qu'ils ont rédigés est sous-évaluée, les registres ayant été mieux conservés à la ville qu'à la campagne⁵.

Le tableau 2 énumère les vingt principaux rédacteurs de registres paroissiaux au XVII^e siècle. Répartis en six Sulpiciens, douze autres séculiers et deux Jésuites, ces prêtres, qui ne représentent que 8,7% des effectifs totaux, ont pourtant signé à eux seuls 60% des actes de baptême, mariage et sépulture enregistrés avant 1700.

TABLEAU 2

Principaux rédacteurs d'actes de baptême, mariage et sépulture, selon l'appartenance ecclésiastique, 1621-1699

Nom et prénom du rédacteur	Appartenance ecclésiastique	Nombre d'actes rédigés
DE BERNIERES, Henri	séc.	2820
DUPRÉ, François	séc.	2046
GUYOTTE, Étienne	p.s.s.	957
MOREL, Thomas	séc.	905
LAMY, François	séc.	885
BASSET, Jean	séc.	834
DE BRESLAY, René-Charles	p.s.s.	696
PEROT, Gilles	p.s.s.	639
SEGUENOT, François	p.s.s.	577
DE CAUMONT, Pierre	séc.	574
DE CREPIEUL, François	s.j.	547
DUPLEIN, Benoît	séc.	528
MARTIN, Charles-Amador	séc.	523
DE FRANCHEVILLE, Pierre	séc.	491
DE LA SAUDRAYS, Pierre-Rodolphe	p.s.s.	486
BOULLARD, Étienne	séc.	458
DOUCET, Alexandre	séc.	408
FILLION, François	séc.	396
CAILLE, Michel	p.s.s.	387
BIGOT, Jacques	s.j.	379

⁵ Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique* (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975), 107-109.

Après nous être penchés sur la composition du clergé canadien du XVII^e siècle, l'étude du mouvement saisonnier des naissances, mariages et décès peut nous apprendre à quelle époque de l'année les prêtres devaient particulièrement s'appliquer à l'enregistrement de ces événements démographiques.

Mouvement saisonnier des naissances, mariages et décès

a) *Ensemble des mariages*

L'analyse du mouvement saisonnier des mariages bénéficie d'un enregistrement de ces actes supérieur à celui des naissances et des décès. Au surplus, les mariages ont moins disparu que les autres actes, car ils étaient fréquemment célébrés dans les villes.

Au départ, nous avons tracé cinq courbes pour séparer les mariages célébrés avant 1660 de ceux de chacune des quatre décennies suivantes. Comme certaines de ces courbes se confondaient, nous n'en avons finalement retenu que deux, l'une pour 1621-1679 et l'autre pour 1680-1699 (tableau 3 et figure 1).

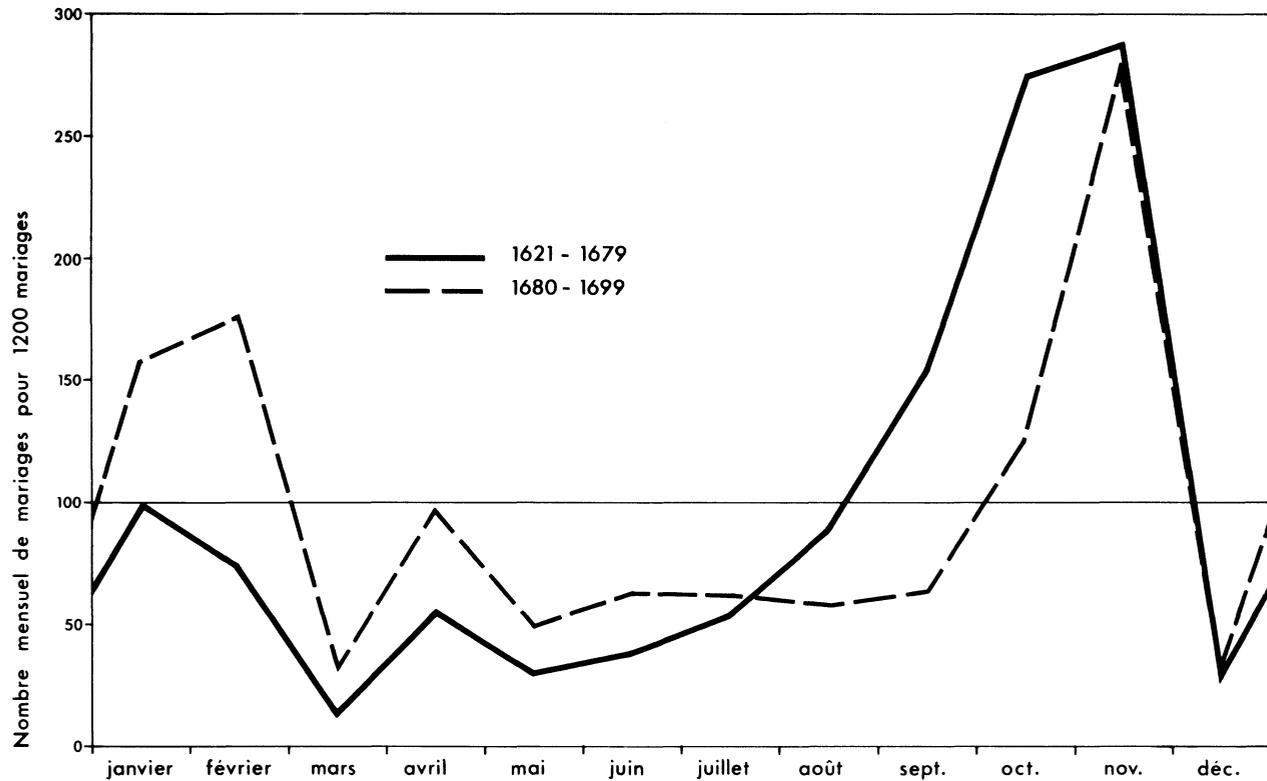
TABLEAU 3

Mouvement saisonnier des mariages au XVII^e siècle, par période

Mois du mariage	Période 1621-1679		Période 1680-1699		Période 1621-1699	
	Nombres absolus	Nombres relatifs*	Nombres absolus	Nombres relatifs*	Nombres absolus	Nombres relatifs*
Janvier	128	100	287	157	415	133
Février	87	74	293	176	380	134
Mars	16	13	59	32	75	24
Avril	69	55	172	97	241	80
Mai	38	30	91	50	129	41
Juin	47	38	112	63	159	53
Juillet	70	54	114	62	184	59
Août	115	89	106	58	221	71
Septembre	192	154	114	64	306	101
Octobre	354	275	235	128	589	189
Novembre	358	288	499	281	857	284
Décembre	38	30	58	32	96	31
Ensemble	1 512	1 200	2 140	1 200	3 652	1 200
Indéterminé	7		4		11	
Total	1 519		2 144		3 663	

* En l'absence de variations saisonnières et de l'inégalité des mois, il y aurait 100 mariages chaque mois pour 1200 mariages célébrés au cours de l'année.

Figure 1: Mouvement saisonnier des mariages au XVIIe siècle, par période



Source : Tableau 3

Au début de la colonie, les mariages avaient lieu surtout à l'automne : 60% d'entre eux étaient célébrés entre le 1er septembre et le 1er décembre, phénomène lié, croyons-nous, au mouvement des bateaux et en particulier aux arrivées d'immigrantes qui devaient se marier peu de temps après le débarquement. Étant donné le très fort déséquilibre des sexes dans la population, on peut facilement admettre que le mouvement des mariages dépendait de la disponibilité des femmes sur le marché matrimonial. Les hommes, eux, étaient souvent des engagés pour trois ans et, en principe, ils ne pouvaient prendre épouse avant la fin de leur contrat d'engagement, contrat qui commençait le jour de l'arrivée au Canada. Mais on ne sait quelle était l'importance de cette catégorie d'immigrants dans l'ensemble de l'immigration masculine ni l'intervalle de temps qu'ont pris « environ 50% »⁶ d'entre eux pour se marier.

Au cours des deux dernières décennies du siècle, le mouvement s'est transformé : les immigrants se faisant proportionnellement moins nombreux, la fréquence des mariages de septembre et octobre diminue considérablement au profit surtout des deux premiers mois de l'année. Cette tendance était déjà perceptible dans le mouvement de la période précédente puisque les mois de janvier et février, sans constituer une période de forte nuptialité, se situaient alors à un niveau intermédiaire, dominant les mois creux de mars à juillet. Le mois d'août se rangeait aussi à ce niveau, mais il était affecté par la forte nuptialité de l'automne. La période de faible nuptialité s'étend donc dorénavant de mars à septembre. Novembre continue de récolter près du quart des mariages de l'année mais il est désormais suivi de février puis de janvier et octobre.

Avant 1680, le mouvement des mariages était déterminé principalement par le déséquilibre des sexes qui existait sur le marché matrimonial et par les mariages hâtifs des filles débarquées au pays de juillet à octobre. Après 1680, ce mouvement semble lié davantage à l'activité des hommes. Occupés durant la belle saison aux travaux agricoles et de construction, ils préféraient remettre leur mariage à la fin de l'automne ou à l'hiver.

b) *Mariages en temps prohibé*

Les mois de mars et décembre étaient les mois où l'on se mariait le moins. Une telle baisse de la nuptialité, observable dans tous les

⁶ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle* (Paris, Plon, 1974), 76.

pays catholiques, était le résultat direct de l'interdiction de l'Église de marier les couples en temps de carême et d'aveut⁷. Les autorités religieuses avaient classé cette prescription parmi les empêchements prohibants⁸. Toutefois, la pratique n'en faisait pas une loi absolue: l'évêque de Québec avouait dans son Rituel que si on lui démontrait « qu'on n'a pas affecté d'attendre exprès à cette extrémité, & que le retardement [du mariage] pourroit causer un dommage notable aux Parties intéressées »⁹, dispense pouvait être accordée.

Dans quelle mesure se mariait-on en temps prohibé? La fréquence de ces mariages forcément hâtifs a-t-elle varié dans le temps et dans l'espace? Une étude des mariages suivant le mois de leur célébration ne permettrait pas de répondre à ces questions en toute exactitude puisque, selon les années, le carême pouvait commencer aussi tôt que le 4 février ou aussi tard que le 10 mars et que le début de l'aveut pouvait survenir entre le 27 novembre et le 3 décembre. Une étude rigoureuse oblige donc à déterminer, pour chacune des années de 1621 à 1699, la date exacte des limites extrêmes du temps prohibé, soit, pour le carême, le mercredi des Cendres et la Quasimodo (dimanche de l'octave de Pâques), et pour l'aveut, le premier dimanche de l'aveut et l'Épiphanie. L'établissement de ces dates (voir la liste en appendice) permet de constater que le temps prohibé du carême durait toujours 54 jours, que celui de l'aveut pouvait durer de 35 à 41 jours et donc que l'ensemble du temps prohibé pouvait durer de 89 à 95 jours, soit environ 25% de l'année.

Nous avons fourni à l'ordinateur ces repères chronologiques issus du calendrier liturgique et lui avons demandé de signaler tous les mariages conclus entre ces dates. Construit à partir des réponses de l'ordinateur, le tableau 4 indique, par gouvernement, le nombre de mariages célébrés pendant le temps prohibé au XVII^e siècle. Pas moins de 185 mariages, soit 5% de l'ensemble des mariages contractés avant 1700, ont été célébrés en temps prohibé. Le temps de l'aveut était moins respecté que celui du carême: d'une durée plus courte, il a admis 60% des mariages conclus *in tempore clauso*.

⁷ *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur l'Évêque de Québec* (Paris, Simon Langlois, 1703), 348.

⁸ Les empêchements prohibants, par opposition aux empêchements dirimants qui empêchaient de contracter un mariage valide, ne faisaient qu'en rendre la célébration illicite. Voir Paul-André Leclerc, « Le mariage sous le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XIII, no 3 (décembre 1959): 398.

⁹ Cité, *ibid.*: 390.

Vues sous l'angle régional, ces données révèlent un fait étonnant : la proportion des mariages contractés en temps prohibé était trois fois plus élevée dans le gouvernement de Montréal que dans les deux autres gouvernements. Étant donné l'esprit rigoriste et intransigeant des Sulpiciens qui encadraient la plupart des habitants de la région de Montréal, ce fait ne vient que confirmer et élargir « le fossé entre la religion traditionnelle et confortable de la masse et le christianisme exigeant, éclairé et angoissé des fondateurs et du clergé chargé de l'instruire »¹⁰.

TABLEAU 4

Mariages célébrés pendant le temps prohibé du carême et de l'avent, par gouvernement, 1621-1699

Gouvernement	(1) Carême	(2) Avent	(1) + (2) Nombre total de mariages	En %
Québec	27	46	73 2433	3,0%
Trois-Rivières	7	3	10 269	3,7%
Montréal	41	61	102 987	10,3%
Ensemble	75	110	185 3689	5,0%

Quels pouvaient être les motifs qui poussaient 5% des couples à déroger à la règle du temps prohibé et à payer de coûteuses dispenses¹¹? Il est certain que des conceptions pré-nuptiales ont dû provoquer certains de ces mariages, mais dans quelle proportion? Seule la reconstitution des familles permettra d'avancer une réponse à cette question, en évaluant la durée de l'intervalle entre les mariages et les premières naissances. Mais d'ici là, nous devons nous contenter de lire l'acte de mariage, qui est parfois laconique ou incomplet, ou encore fait état de la dispense des trois bans, mais sans plus. On serait peut-être porté à considérer ces mariages comme le fruit particulier de populations urbaines. Mais bien au contraire, les

¹⁰ Dechêne, *op. cit.*, 451.

¹¹ À défaut de tarif pour les dispenses de temps prohibé, signalons que les dispenses de bans de mariage coûtaient 9 livres pour un ban, jusqu'à 22 livres pour deux et 75 livres pour les trois (*ibid.*, 459).

données du tableau 5 indiquent que le comportement des paroissiens de la ville de Québec était tout à fait différent de ceux de la ville de Montréal et s'assimilait davantage à celui des habitants de la plupart des paroisses rurales. Ce qui semble le propre de l'ensemble du gouvernement plutôt que de la seule ville de Montréal est sans doute le signe que cette population, au contact de situations particulières, comme la traite des fourrures, et en dépit de son encadrement rigoriste, témoignait de mœurs plus libres qu'on ne l'a jadis cru¹².

TABLEAU 5

Nombre et fréquence de mariages célébrés en temps prohibé, 1621-1699, par période décennale : Notre-Dame-de-Québec, Notre-Dame-de-Montréal, autres paroisses et ensemble

	Notre-Dame-de-Québec			Notre-Dame-de-Montréal			Autres paroisses			Ensemble		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
1621-1659	5	230	2,2%	2	61	3,3%	—	22	0,0%	7	313	2,2%
1660-1669	13	360	3,6%	16	96	16,7%	8	131	6,1%	37	587	6,3%
1670-1679	5	307	1,6%	13	105	12,4%	2	207	1,0%	20	619	3,2%
1680-1689	5	185	2,7%	10	113	8,8%	34	596	5,7%	49	894	5,5%
1690-1699	13	248	5,2%	27	222	12,2%	32	806	4,0%	72	1276	5,6%
Ensemble	41	1330	3,1%	68	597	11,4%	76	1762	4,3%	185	3689	5,0%

(1) Nombre de mariages célébrés en temps prohibé

(2) Nombre total de mariages

(3) $\frac{(1) \times 100}{(2)}$

c) *Baptêmes et sépultures*

Si l'étude du mouvement saisonnier des baptêmes n'est pas vraiment gênée par le sous-enregistrement qui, dans ce type d'actes, n'a pas dû dépasser 5%¹³, ni par les pertes de registres qui n'ont pas pu

¹² Un exemple d'émancipation des règles ecclésiastiques est fourni dans la note du grand vicaire François Dollier, en date du 3 janvier 1699, insérée au registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame-de-Montréal. Le prêtre y raconte comment le soir du 1^{er} janvier 1699 le soldat Thomas Letendre dit St-Thomas et la veuve Marie Morin sont venus le voir, demandant à être mariés le soir même, « le dit St-Thomas s'exposant à tous événements, pourvu qu'ils se pussent marier ». « Ne prenant même pas un surplus », Dollier les bénit sur-le-champ.

¹³ Charbonneau, *op. cit.*, 70-84.

privilegier certaines époques de l'année au détriment de d'autres, il faut par contre être prudent lorsqu'on cherche à passer des naissances aux conceptions et tenir compte de la mortalité intra-utérine. Les sépultures, pour leur part, ont été sous-enregistrées dans une proportion de 20 à 25%¹⁴. Ce fait ne serait d'aucune portée pour nos fins si les sépultures omises étaient uniformément réparties au cours de l'année, comme celles dont l'absence est due aux pertes de registres; mais il est possible que le risque qu'elles aient échappé à l'enregistrement ait varié d'un mois à l'autre, d'une saison à l'autre, et il serait imprudent de vouloir interpréter d'éventuelles fluctuations saisonnières sans savoir au préalable comment les deux phénomènes interfèrent. Compte tenu de toutes ces restrictions, les données du tableau 6, illustrées à la figure 2, doivent être commentées avec circonspection et ne laisser place qu'à quelques hypothèses.

Les naissances et les décès, qui sont des événements largement indépendants de la volonté de l'homme, sont davantage étalés au cours de l'année que les mariages. Les premières naissances jouent habituellement un rôle important dans le mouvement des naissances d'une société normale. On n'a pu les isoler ici des autres naissances, mais il est clair qu'elles sont à l'origine de la montée de la courbe en août, septembre et octobre, à la suite de la forte nuptialité de l'automne. La proportion élevée de naissances en janvier, février et mars semble liée, d'autre part, à des conceptions printanières. On note par contre peu de naissances en mai, juin et juillet, ce qui peut correspondre à une baisse des conceptions au cours des mois d'août, septembre et octobre. Quant au mouvement des décès, il laisse voir une mortalité accrue en automne et au début de l'hiver. Il est possible que ce phénomène soit lié au mouvement des bateaux et aux épidémies souvent propagées par de nouveaux arrivants. Enfin, on constate que le creux des décès au printemps coïncide avec une baisse simultanée des naissances, ce qui démontre la part importante de la mortalité infantile dans la mortalité générale d'une population encore jeune.

Mouvement quotidien des baptêmes, mariages et sépultures

Les fluctuations quotidiennes des événements démographiques sont beaucoup moins connues que leurs mouvements mensuels¹⁵.

¹⁴ *Ibid.*, 89.

¹⁵ Une des rares études du phénomène est celle de Louis Duchesne, « Weekly patterns in demographic events (with examples from Canada and England) », *Local Population Studies*, no 14 (Spring 1975): 53-56.

TABLEAU 6

Mouvement saisonnier des baptêmes et des sépultures au XVII^e siècle

	Baptêmes		Sépultures	
	Nombres absolus	Nombres relatifs*	Nombres absolus	Nombres relatifs*
Janvier	1609	109	494	104
Février	1621	120	415	96
Mars	1607	109	387	82
Avril	1461	102	348	76
Mai	1312	89	386	82
Juin	1174	82	373	81
Juillet	1185	80	372	79
Août	1491	101	536	113
Septembre	1553	109	511	112
Octobre	1516	103	549	116
Novembre	1387	97	615	134
Décembre	1456	99	594	125
Ensemble	17372	1200	5580	1200
Indéterminé	44		27	
Total	17416		5607	

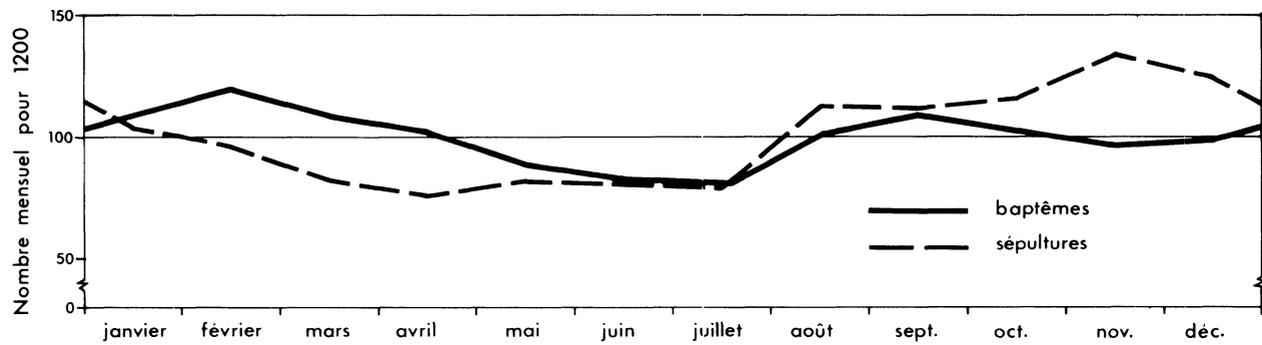
* En l'absence de variations saisonnières et de l'inégalité des mois, il y aurait 100 événements chaque mois pour 1200 événements survenus au cours de l'année.

Pourtant, au-delà de la satisfaction d'une curiosité intellectuelle, leur étude sert la critique des données puisqu'elle montre comment certains intervalles entre les naissances et les baptêmes ont pu favoriser, en cas de décès avant baptême, le sous-enregistrement des baptêmes et des sépultures.

La recherche du jour de l'enregistrement d'un acte, plus que fastidieuse pour l'esprit humain, est d'une facilité déconcertante pour l'ordinateur. Celui-ci n'a qu'à calculer le nombre de jours entre une date contemporaine, par exemple celle où le présent calcul est opéré, et celle de l'enregistrement de l'événement en question, à diviser ce nombre par 7 et à déterminer en conséquence le jour recherché en fonction du jour de l'opération.

À priori, on peut escompter que le cycle hebdomadaire des mariages soit plus marqué que celui des baptêmes et des sépultures: trois journées sur sept devaient mal se prêter aux festivités nuptiales,

Figure 2 : Mouvement saisonnier des baptêmes et des sépultures au XVIIe siècle



Source : Tableau 6

le vendredi et le samedi parce qu'il s'agissait de journées d'abstinence, le dimanche à cause de l'obligation d'assister à la messe dans sa propre paroisse¹⁶. La réglementation ecclésiastique qui favorisait ainsi la concentration des mariages en certains jours devait avoir un effet contraire en ce qui concerne les baptêmes: deux ordonnances de Mgr de Laval enjoignaient les parents de faire baptiser leurs enfants «au plus tôt après leurs naissances»¹⁷. L'absence d'embaumement des corps, en exigeant une prompte inhumation, devait produire la même dispersion pour les sépultures.

TABLEAU 7

*Mouvement quotidien des baptêmes, mariages et sépultures,
en nombres relatifs, 1621-1699*

Jour	Baptêmes			(Naissances)	Mariages	Sépultures	Ensemble
	Rural	Urbain	Total				
Dimanche	21,1	20,5	20,8	(14,9)	7,3	16,6	18,1
Lundi	14,5	14,0	14,3	(14,4)	46,1	14,1	18,8
Mardi	13,6	12,7	13,3	(13,8)	20,7	13,4	14,3
Mercredi	13,2	13,5	13,3	(13,8)	9,8	14,0	13,0
Jeudi	13,0	13,9	13,4	(14,4)	9,7	13,1	12,8
Vendredi	12,2	12,8	12,4	(14,1)	1,9	14,4	11,3
Samedi	12,4	12,6	12,5	(14,6)	4,5	14,4	11,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	(100,0)	100,0	100,0	100,0

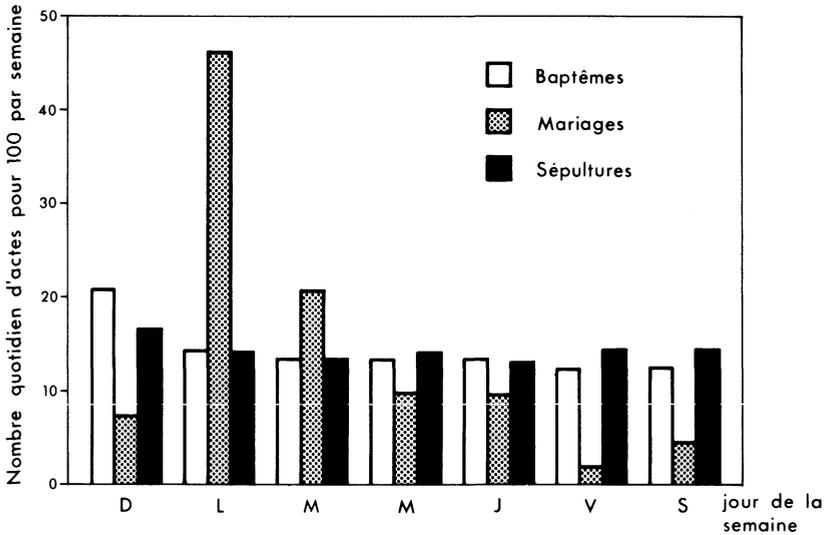
Les données du tableau 7, qu'illustre la figure 3, confirment ces prévisions. Près d'un mariage sur deux avait lieu le lundi et deux sur trois le lundi ou le mardi. Cette préférence pour les deux premiers jours de la semaine, difficile à expliquer, a déjà été observée dans la paroisse anglaise de Colyton¹⁸. À l'opposé, il y avait très peu de célébrations les vendredis, samedis et dimanches. Alors que les naissances survenaient également tous les jours de la semaine, on note

¹⁶ Le Rituel de Québec (*op. cit.*, 348) exhortait «les Curez de ne point faire de Mariages autant qu'ils pourront les jours de Dimanches & de Fêtes, conformément à ce qui a été réglé par plusieurs Conciles, [...] de peur de détourner les conviez & ceux qui sont employez à les recevoir, de l'assistance des Paroisses».

¹⁷ «Ordonnance sur l'administration du sacrement de baptême» (29 mars 1664) et «Ordonnance pour l'administration du sacrement de baptême» (5 février 1677), dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, édit., *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (volume premier, Québec, Côté, 1887): 161-162 et 100-101.

¹⁸ Duchesne, *loc. cit.*: 56.

Figure 3 : Mouvement quotidien des baptêmes, mariages et sépultures au XVII^e siècle



Source: Tableau 7

dans l'enregistrement des baptêmes une légère préférence pour le dimanche: on avait donc parfois tendance à attendre le dimanche, jour chômé, pour faire baptiser le nouveau-né, en dépit des pressions de l'Église à la promptitude. Cette tendance était à peine un peu moins forte en ville qu'à la campagne, ce qui élimine les disponibilités du prêtre ou les conditions matérielles de transport comme facteurs premiers de ce comportement. Finalement, on constate que les sépultures étaient enregistrées à peu près également tous les jours de la semaine, avec seulement une très faible attirance pour le dimanche.

Les statistiques combinées de l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures contribuent à éclairer cet aspect du travail du clergé canadien au XVII^e siècle. Sept jours sur sept, le prêtre était appelé à baptiser, marier ou inhumer certains de ses paroissiens. La régularité semble ici la règle, avec une légère suractivité les dimanches et lundis.

Aptitude à signer

Le seul moyen d'évaluer statistiquement le degré d'instruction des populations anciennes est de déterminer la proportion des gens qui savaient signer. Encore ne doit-on pas assimiler le fait de savoir signer à celui de savoir écrire et même lire. En principe, les nouveaux mariés devaient signer leur acte de mariage dans les deux registres tenus par l'Église et le curé devait indiquer si oui ou non ils avaient su le faire¹⁹. Seules les signatures des mariés doivent être utilisées, car les parents ou les témoins présents n'étaient pas représentatifs de l'ensemble de la population.

À cause des difficultés particulières liées à ce type de données, nous n'avons pas dépouillé en tant que telles les signatures apparaissant au bas des actes. Les compilations qui suivent reposent essentiellement sur les observations des curés. Nous ne pouvons donc pas juger ici de la qualité des écritures, ni vérifier l'exactitude des commentaires des rédacteurs.

Nous avons déjà observé qu'avant 1680 les curés n'ont relevé l'information que dans 15% des mariages²⁰, ce qui ne permet pas une mesure même approchée du degré d'alphabétisation de la population. Après cette date, la fréquence des cas connus n'atteint que 63% des mariés et les estimations que l'on peut tirer de ces données comportent nécessairement une marge d'erreur appréciable. En effet, si l'on tente de fixer des limites entre lesquelles les valeurs justes doivent se trouver, on obtient les résultats suivants: pour établir des minimums, on a supposé que tous les sujets d'acte pour lesquels l'information manque ne savaient pas signer et les proportions de ceux qui savaient le faire sont alors de 33% pour les hommes et de 24% pour les femmes. Si l'on estime, d'autre part, qu'au mieux les indéterminés se comportaient comme les cas connus²¹, les limites maximales atteignent respectivement 51% et 38%. De là tout ce que l'on peut conclure, c'est que la fraction des sujets d'acte de mariage

¹⁹ Article 10 du titre XX de l'«Ordonnance civile touchant le fait de la justice» promulguée à Saint-Germain-en-Laye en 1667 et enregistrée par le Conseil Souverain de Québec en 1678, cité par André LaRose, *Les registres paroissiaux au Québec aux XVII^e et XVIII^e siècles: introduction à l'étude d'une institution religieuse et civile*. Mémoire de M.A. (histoire) (Université de Montréal, mars 1976), 154.

²⁰ Roy et Charbonneau, *loc. cit.*: 89.

²¹ L'hypothèse suivant laquelle tous les indéterminés savaient signer nous apparaît invraisemblable, et c'est pourquoi nous ne l'avons pas retenue.

de sexe masculin sachant signer se situait quelque part entre 33% et 51%, et que pour les femmes elle était comprise entre 24% et 38%.

Heureusement, dans certaines paroisses, les données relatives aux signatures des mariés ont été plus fidèlement relevées et permettent des approximations plus précises. Dans sept paroisses dont Québec et Montréal, les cas connus concernent au moins 85% des sujets d'acte et la marge d'incertitude entre nos hypothèses forte et faible peut être grandement réduite. En fait, calculées pour ce sous-ensemble de paroisses, les fractions minimales et maximales d'individus sachant signer s'écartent d'au plus 7%. Pour simplifier la présentation, nous n'avons porté au tableau 8 que les pourcentages correspondant à la médiane des deux hypothèses, ce qui suppose que la moitié des personnes dont on ignore l'aptitude à signer savaient le faire dans la même proportion que les cas connus.

TABLEAU 8

Nombres relatifs de sujets d'acte de mariage sachant signer, suivant le sexe et l'origine, 1680-1699¹

Sexe et origine des sujets d'acte	Paroisses où l'enregistrement des signatures est bon ²				Ensemble de la colonie ¹	
	Québec et Montréal		Autres paroisses ³		Nombre de sujets d'acte	%
	Nombre de sujets d'acte	% sachant signer	Nombre de sujets d'acte	% sachant signer		
HOMMES						
Français	373	55,6	73	(34,9) ⁵	842	44,1
Canadiens	395	56,4	174	34,2	1328	40,8
Ensemble	768	56,0	247	34,4	2170	42,1
FEMMES						
Françaises	33	(53,1)	2	(0,0)	62	(29,0)
Canadiennes	735	43,3	245	23,1	2108	30,4
Ensemble	768	43,8	247	22,9	2170	30,4
SEXES RÉUNIS						
Français	406	55,5	75	(33,9)	904	43,0
Canadiens	1130	47,9	419	27,8	3436	34,4
Ensemble	1536	49,9	494	28,6	4340	36,2

¹ Les proportions coïncident avec le milieu des intervalles entre nos hypothèses forte et faible.

² La fréquence des cas connus y atteint au moins 85%.

³ Rivière-des-Prairies, Varennes, Sainte-Famille (1.0), Pointe-aux-Trembles (M) et Beauport.

⁴ Les proportions calculées pour les cinq paroisses rurales où l'enregistrement est bon ont été appliquées à toutes les paroisses rurales.

⁵ Les nombres entre parenthèses se rapportent à moins de 100 cas.

Ce qui frappe d'abord, c'est la symétrie des rapports entre les divers groupes de sujets d'acte en milieux urbain et rural. Si l'on fait abstraction des immigrantes dont le nombre est très petit, l'écart est d'environ 20% entre les villes et les paroisses rurales et d'un peu plus de 10% entre hommes et femmes.

Nous proposons au même tableau une série d'estimations pour l'ensemble de la colonie en 1680-1699. Les données recueillies à Québec et Montréal ont été ajoutées à celles calculées pour les paroisses rurales à partir des proportions observées dans les cinq paroisses où l'enregistrement des signatures est particulièrement bon. Dans l'ensemble, les proportions de personnes sachant signer auraient été de 42% pour les hommes et de 30% pour les femmes. Si l'on se fie à ces résultats, les premiers Canadiens savaient signer leur nom dans une proportion plus forte que les Français de l'époque. Suivant les données de l'enquête de Louis Maggiolo, au cours de la période 1686-1690, 29% des Français et 14% des Françaises s'étaient montrés aptes à signer leur acte de mariage²². Il faut dire que les Français qui ont immigré au Canada venaient de régions où l'alphabétisation était supérieure à la moyenne nationale mais il est possible aussi que les institutions scolaires aient été plus accessibles — aux filles notamment — au Canada qu'en France à la même époque²³.

Choix des prénoms

L'éventail des prénoms portés par un groupe culturel comporte toujours une majorité d'éléments stables. Ceci veut dire que leur transmission de génération en génération ne se fait pas au hasard et les mécanismes qui l'assurent ne nous sont pas inconnus. Les parents avaient l'habitude de transmettre leur prénom à certains de leurs enfants tandis que les autres recevaient souvent le prénom de leur parrain ou marraine, personnes qui généralement faisaient partie de la même génération que les parents. Nous avons tenté de mesurer ce phénomène et les résultats obtenus sont concluants: 19% des garçons ont reçu à leur baptême un prénom identique à celui de leur

²² Michel Fleury et Pierre Valmary, «Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879)», *Population*, 12^e année, no 1 (janvier-mars 1957): 85.

²³ Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 1: 1608-1840 (Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1971): 152-153; Louis-Philippe Audet, «La Nouvelle-France et ses dix mille colons», *Les Cahiers des Dix*, no 36 (1971): 54.

TABLEAU 9

Fréquence des prénoms les plus répandus chez les sujets d'actes de baptême et de mariage, selon le sexe et l'origine, 1621-1699

Prénoms masculins

<i>Canadiens sujets d'acte de baptême</i>			<i>Canadiens sujets d'acte de mariage</i>			<i>Français sujets d'acte de mariage</i>		
Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs	Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs	Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs
Pierre	1001	11,3	Jean	247	14,4	Jean	345	17,8
Jean	754	8,5	Pierre	210	12,2	Pierre	276	14,2
Jean-Baptiste	656	7,4	Jacques	119	6,9	Jacques	147	7,6
François	569	6,4	François	103	6,0	François	134	6,9
Joseph	569	6,4	Charles	90	5,2	Nicolas	82	4,2
Jacques	566	6,4	Louis	76	4,4	Louis	73	3,8
Louis	466	5,2	Joseph	73	4,2	Antoine	65	3,3
Charles	410	4,6	Nicolas	61	3,6	Guillaume	55	2,8
Nicolas	266	3,0	Jean-Baptiste	51	3,0	René	47	2,4
Antoine	215	2,4	Michel	46	2,7	Charles	46	2,4
Michel	192	2,2	Antoine	41	2,4	Michel	44	2,3
Étienne	169	1,9	Étienne	40	2,3	Étienne	39	2,0
Jean-François	160	1,8	René	38	2,2	Mathurin	36	1,9
Guillaume	137	1,5	Guillaume	37	2,2	André	34	1,7
René	130	1,5	Claude	28	1,6	Claude	34	1,7
(autres prénoms)	2615	29,5	(autres prénoms)	460	26,7	(autres prénoms)	486	25,0
Ensemble	8875	100,0	Ensemble	1720	100,0	Ensemble	1943	100,0

TABLEAU 9 (suite)

Prénoms féminins

<i>Canadiennes sujets d'acte de baptême</i>			<i>Canadiennes sujets d'acte de mariage</i>			<i>Françaises sujets d'acte de mariage</i>		
Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs	Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs	Prénoms	Nombres absolus	Nombres relatifs
Marie	808	9,6	Marie	521	18,7	Marie	188	21,5
Marie-Madeleine	683	8,1	Marguerite	244	8,7	Jeanne	86	9,8
Marguerite	617	7,3	Jeanne	217	7,8	Marguerite	79	9,0
Marie-Anne	586	7,0	Anne	179	6,4	Anne	73	8,4
Jeanne	397	4,7	Catherine	176	6,3	Catherine	69	7,9
Catherine	385	4,6	Marie-Madeleine	150	5,4	Françoise	53	6,1
Anne	371	4,4	Françoise	145	5,2	Madeleine	33	3,8
Geneviève	327	3,9	Marie-Anne	135	4,8	Louise	21	2,4
Françoise	295	3,5	Louise	110	3,9	Marie-Madeleine	20	2,3
Louise	255	3,0	Madeleine	94	3,4	Marie-Anne	18	2,1
Élisabeth	234	2,8	Élisabeth	87	3,1	Élisabeth	16	1,8
Marie-Françoise	209	2,5	Geneviève	83	3,0	Suzanne	13	1,5
Marie-Catherine	193	2,3	Barbe	47	1,7	Antoinette	12	1,4
Marie-Jeanne	161	1,9	Suzanne	32	1,2	Barbe	12	1,4
Angélique	139	1,7	Angélique	31	1,1	Renée	10	1,1
(autres prénoms)	2746	32,7	(autres prénoms)	539	19,3	(autres prénoms)	170	19,5
Ensemble	8406	100,0	Ensemble	2790	100,0	Ensemble	873	100,0

père et 53% ont reçu celui de leur parrain. Si l'on fait abstraction de la possibilité que le père et le parrain portent le même prénom, on en conclut que plus de 70% des nouveau-nés de sexe masculin ont reçu leur prénom de l'une ou de l'autre façon.

Chez les filles, les proportions sont moindres: 12% d'entre elles se prénommaient comme leur mère et 39% comme leur marraine. La coutume était peut-être moins suivie pour le sexe féminin mais il faut ajouter que la comparaison est affectée ici par le très grand nombre de prénoms doubles dont l'un est Marie. Pour ce premier essai nous n'avons pas tenu compte des prénoms voisins; des prénoms tels Marie et Marie-Catherine, Anne et Marie-Anne ont été considérés comme distincts.

Malgré ce phénomène de transmission d'une génération à une autre, on a aussi constaté quelques particularités dans la distribution des prénoms canadiens au XVII^e siècle. Elles ressortent de la comparaison des listes du tableau 9. En premier lieu, il semble acquis que les Canadiens ne portaient pas systématiquement et exclusivement le même prénom au baptême et au mariage. Cette transformation affectait surtout les baptisés porteurs de prénom double. Par exemple, une portion importante des Jean-Baptiste, Jean-François, Marie-Madeleine et Marie-Anne ne s'appelaient plus que Jean et Marie à leur mariage. Ce phénomène a contribué à accentuer la concentration des prénoms: pas moins de 40% des Canadiens se prénommaient à leur mariage, chez les hommes, Jean, Pierre, Jacques ou François, et chez les femmes, Marie, Marguerite, Jeanne ou Anne. Ces prénoms étaient aussi les plus populaires chez les immigrants français, mais en proportion encore accrue: ils regroupaient 46% des hommes et 49% des femmes. Finalement, il apparaît que certains prénoms, sans être nouveaux, devenaient ici beaucoup plus répandus qu'ils ne l'étaient chez les immigrants français mariés au Canada. Inversement, quelques prénoms assez fréquemment portés par les immigrants étaient peu utilisés au Canada. Les prénoms Joseph, Jean-Baptiste, Geneviève et Angélique sont de la première catégorie alors que d'autres comme Mathurin, Antoinette et Renée appartiennent au second groupe.

Conclusion

Ce qui précède doit être perçu comme une série de matériaux qu'il faudra, tôt ou tard, insérer dans une fresque relative à la période de formation de la population québécoise. Bien que la critique de

nos sources ne soit pas terminée, les résultats apportés ici n'en conservent pas moins leur pleine valeur. Les corrections que nous pourrions faire ne modifieront guère les ordres de grandeur mentionnés.

Déjà, nous profitons des avantages inestimables de l'informatique. L'exemple du mouvement quotidien de l'enregistrement des actes illustre assez bien les caractéristiques essentielles de l'ordinateur. Quel chercheur songera à faire de pareils calculs sur des dizaines de milliers d'actes? Il a pourtant suffi de porter un calendrier perpétuel sur un support magnétique, pour qu'il en ressorte aussitôt des renseignements aussi précis qu'originaux. Voilà qui est de bonne augure pour l'avenir de nos recherches.

APPENDICE

Dates limites du temps prohibé, 1621-1699

Ces dates sont tirées de A. Giry, *Manuel de diplomatique* (Paris, Hachette, 1894). Il faut noter qu'étant donné le chevauchement de l'année liturgique sur l'année civile, le temps prohibé de l'avent d'une année donnée se terminait le jour de l'Épiphanie de l'année suivante. Ainsi le temps prohibé de l'année 1621 couvrait les périodes du 1^{er} au 6 janvier, du 24 février au 18 avril, et du 28 novembre au 31 décembre.

Année	Mercredi des Cendres	Quasimodo	1 ^{er} dimanche de l'avent
1621	24 février	18 avril	28 novembre
1622	9 février	3 avril	27 novembre
1623	1 ^{er} mars	23 avril	3 décembre
1624	21 février	14 avril	1 ^{er} décembre
1625	12 février	6 avril	30 novembre
1626	25 février	19 avril	29 novembre
1627	17 février	11 avril	28 novembre
1628	8 mars	30 avril	3 décembre
1629	28 février	22 avril	2 décembre
1630	13 février	7 avril	1 ^{er} décembre
1631	5 mars	27 avril	30 novembre
1632	25 février	18 avril	28 novembre
1633	9 février	3 avril	27 novembre
1634	1 ^{er} mars	23 avril	3 décembre
1635	21 février	15 avril	2 décembre
1636	6 février	30 mars	30 novembre
1637	25 février	19 avril	29 novembre
1638	17 février	11 avril	28 novembre
1639	9 mars	1 ^{er} mai	27 novembre

Appendice (suite)

Année	Mercredi des Cendres	Quasimodo	1 ^{er} dimanche de l'aveut
1640	22 février	15 avril	2 décembre
1641	13 février	7 avril	1 ^{er} décembre
1642	5 mars	27 avril	30 novembre
1643	18 février	12 avril	29 novembre
1644	10 février	3 avril	27 novembre
1645	1 ^{er} mars	23 avril	3 décembre
1646	14 février	8 avril	2 décembre
1647	6 mars	28 avril	1 ^{er} décembre
1648	26 février	19 avril	29 novembre
1649	17 février	11 avril	28 novembre
1650	2 mars	24 avril	27 novembre
1651	22 février	16 avril	3 décembre
1652	14 février	7 avril	1 ^{er} décembre
1653	26 février	20 avril	30 novembre
1654	18 février	12 avril	29 novembre
1655	10 février	4 avril	28 novembre
1656	1 ^{er} mars	23 avril	3 décembre
1657	14 février	8 avril	2 décembre
1658	6 mars	28 avril	1 ^{er} décembre
1659	26 février	20 avril	30 novembre
1660	11 février	4 avril	28 novembre
1661	2 mars	24 avril	27 novembre
1662	22 février	16 avril	3 décembre
1663	7 février	1 ^{er} avril	2 décembre
1664	27 février	20 avril	30 novembre
1665	18 février	12 avril	29 novembre
1666	10 mars	2 mai	28 novembre
1667	23 février	17 avril	27 novembre
1668	15 février	8 avril	2 décembre
1669	6 mars	28 avril	1 ^{er} décembre
1670	19 février	13 avril	30 novembre
1671	11 février	5 avril	29 novembre
1672	2 mars	24 avril	27 novembre
1673	15 février	9 avril	3 décembre
1674	7 février	1 ^{er} avril	2 décembre
1675	27 février	21 avril	1 ^{er} décembre
1676	19 février	12 avril	29 novembre
1677	3 mars	25 avril	28 novembre
1678	23 février	17 avril	27 novembre
1679	15 février	9 avril	3 décembre
1680	6 mars	28 avril	1 ^{er} décembre
1681	19 février	13 avril	30 novembre
1682	11 février	5 avril	29 novembre
1683	3 mars	25 avril	28 novembre
1684	16 février	9 avril	3 décembre

Appendice (suite)

<u>Année</u>	<u>Mercredi des Cendres</u>	<u>Quasimodo</u>	<u>1^{er} dimanche de l'aveut</u>
1685	7 mars	29 avril	2 décembre
1686	27 février	21 avril	1 ^{er} décembre
1687	12 février	6 avril	30 novembre
1688	3 mars	25 avril	28 novembre
1689	23 février	17 avril	27 novembre
1690	8 février	2 avril	3 décembre
1691	28 février	22 avril	2 décembre
1692	20 février	13 avril	30 novembre
1693	4 février	29 mars	29 novembre
1694	24 février	18 avril	28 novembre
1695	16 février	10 avril	27 novembre
1696	7 mars	29 avril	2 décembre
1697	20 février	14 avril	1 ^{er} décembre
1698	12 février	6 avril	30 novembre
1699	4 mars	26 avril	29 novembre
